



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

NOTE D'INFORMATION

<p>Direction général de l'alimentation Service de la Coordination des actions sanitaires Sous direction du pilotage et des politiques sanitaires transversales</p> <p>Bureau des laboratoires et de la coordination des contrôles officiels</p> <p>Adresse : 251, rue de Vaugirard 75 732 PARIS CEDEX 15</p> <p>Suivi par : Laurent Bazin Tél. : 01 49 55 44 38 Courriel institutionnel : blacco.sdppst.dgal@agriculture.gouv.fr Réf. Interne : BLACCO_LB n°2008-</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGAL/SDPPST/N2008-8325 Date: 17 décembre 2008</p>
--	---

Date de mise en application : immédiate

📄 Nombre d'annexe : 1

Degré et période de confidentialité : tout public

Objet : liste de laboratoires agréés pour le dépistage de l'IBR (Rhinotrachéite infectieuse bovine) dans le lait

Bases juridiques :

- Articles L. 202-1 et R. 202-8 et suivants du code rural.
- Arrêté du 27 novembre 2006 fixant des mesures de prophylaxie collective de la rhinotrachéite infectieuse bovine.
- Arrêté ministériel du 19 décembre 2007 fixant les conditions générales d'agrément des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux.
- Note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8086 du 10/04/2007 relative à un appel à candidatures pour la constitution d'un réseau de laboratoires agréés pour le dépistage de l'IBR dans le lait

MOTS-CLES : IBR – Laboratoire – Agrément

Résumé :

La présente note de service donne la liste des laboratoires agréés pour les analyses officielles de dépistage de l'IBR dans le lait.

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information :
<ul style="list-style-type: none">- Directeurs départementaux des services vétérinaires- Directeurs départementaux des services vétérinaires des chefs lieux de région- Laboratoires d'analyses vétérinaires agréés	<ul style="list-style-type: none">- Préfets- Inspecteurs généraux des services vétérinaires- Brigade nationale d'enquêtes vétérinaires- Directeurs des Ecoles nationales vétérinaires- Directeur de l'Ecole nationale des services vétérinaires- Directeur de l'INFOMA- AFSSA Direction générale- AFSSA LERPRA- COFRAC

I – LISTE DES LABORATOIRES VETERINAIRES AGREES

Pour faire suite à la note de service DGAL/SDRRCC/N2007-8086 du 10/04/2007 relative à un appel à candidatures pour la constitution d'un réseau de laboratoires agréés pour le dépistage de l'IBR dans le lait, la liste des laboratoires agréés à cette fin est fixée en annexe 1 de la présente note.

II – LABORATOIRE NATIONAL DE REFERENCE

Le laboratoire national de référence pour le dépistage sérologique de l'IBR est l'AFSSA LERPRA de Sophia Antipolis.

Laboratoire d'études et de recherches sur les petits ruminants et les abeilles
(AFSSA LERPRA)

105 route des Chappes

BP 111

06902 Sophia Antipolis

Tel : 04 92 94 37 20

Fax : 04 92 94 37 01

e-mail : m.aubert@afssa.fr

L'adjoint au chef de service de la coordination
des actions sanitaires

Olivier Mary

ANNEXE 1LISTE DES LABORATOIRES VETERINAIRES AGREES POUR LE DEPISTAGE DE L'IBR dans le lait
Octobre 2008

N° département	Nom Département	Etablissement	Ville	Statut agrément Valable 5 ans ou provisoire
02	AISNE	Union Régionale Interprofessionnelle d'Analyses du Nord-Est - URIANE	La Capelle	Valable 5 ans
15	CANTAL	Laboratoire Interprofessionnel d'Analyses Laitières du Massif Central (LIAL MC)	Aurillac	Valable 5 ans
17	Charente-Maritime	Laboratoire Interprofessionnel Laitier du Centre-Ouest (LILCO) de Charente- Maritime	Surgères	Valable 5 ans
18	CHER	Laboratoire départemental d'analyses du Cher	Bourges Cedex	Valable 5 ans
29	FINISTERE	Union Régionale des Centres Interprofessionnels Laitiers (U.R.C.I.L.) de Bretagne.	Carhaix	Valable 5 ans
32	GERS	Centre Interprofessionnel d'Analyses Laitières du Sud-Ouest(CIAL SO)	Auch	Valable 5 ans
35	ILLE ET VILAINE	Laboratoire Interprofessionnel Laitier Loire Anjou Bretagne (LILLAB)	Chateaugiron	Valable 5 ans
39	JURA	Laboratoire départemental d'analyses du Jura	Poligny	Valable 5 ans
50	MANCHE	Laboratoire Interprofessionnel Laitier de Normandie (LILANO)	Saint-Lô	Valable 5 ans
55	MEUSE	VISIOLAC	Bar-Le-Duc	Valable 5 ans
63	PUY DE DOME	Centre Interprofessionnel Laitier Auvergne-Limousin (CILAL) du Puy de Dôme	Saint Genès Champanelle	Valable 5 ans
69	RHONE	Analyses Laitières Interprofessionnelles Zone Est (ALIZE)	Lyon	Valable 5 ans

N° département	Nom Département	Etablissement	Ville	Statut agrément Valable 5 ans ou provisoire
74	HAUTE SAVOIE	Laboratoire vétérinaire départemental LIDAL-GIE de Haute Savoie	Seynod	Valable 5 ans
76	SEINE MARITIME	Laboratoire Interprofessionnel du Lait (LABILAIT) de Seine Maritime	Aumale	Valable 5 ans